

**ARRÊTÉ DEP-2024-098 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU  
GROS OEUVRE**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 20 mars 2007 portant création du baccalauréat professionnel technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Franck STRAZZA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean-Marc TAVERNIER

Madame Karima RAMDANI

Monsieur Nicolas COIA

Monsieur Jérôme VALER

Professionnels :

Monsieur Giovanni ALONTOESA

Monsieur Hervé DUVALLO

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

  
Frédéric MULLER